



LE PAILLY

Bulletin municipal – avril 2019

Résumé des derniers compte-rendus des conseils municipaux

- Renouvellement des baux ruraux pour une durée de 9 ans avec échéance au 31/12/2027.
- Adhésion aux services techniques communs créés par la CCSF*.
- Opposition au transfert de la compétence eau à la CCSF* au 01/01/2020.
- Renouvellement de la convention avec l' Association DEFIS pour l'entretien des locaux communaux et/ou réparations et travaux divers.
- Reprise de l'excédent du budget assainissement par la CCSF* soit 21 602 euros. La vidange et l'entretien du lagunage vont être effectués par la CCSF*.
- Approbation de la convention « groupement de commandes » pour l'achat de plantes permettant de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires.

Projets

- Construction du nouveau réservoir d'eau potable : coût prévisionnel des travaux: 340813 euros, subventionnés par l'État, le Conseil Départemental et le GIP Meuse Haute-Marne.
Mise en service prévue début 2020.

Le terrain où sera installé le réservoir a déjà été aménagé (défrichage et coupe de bois).

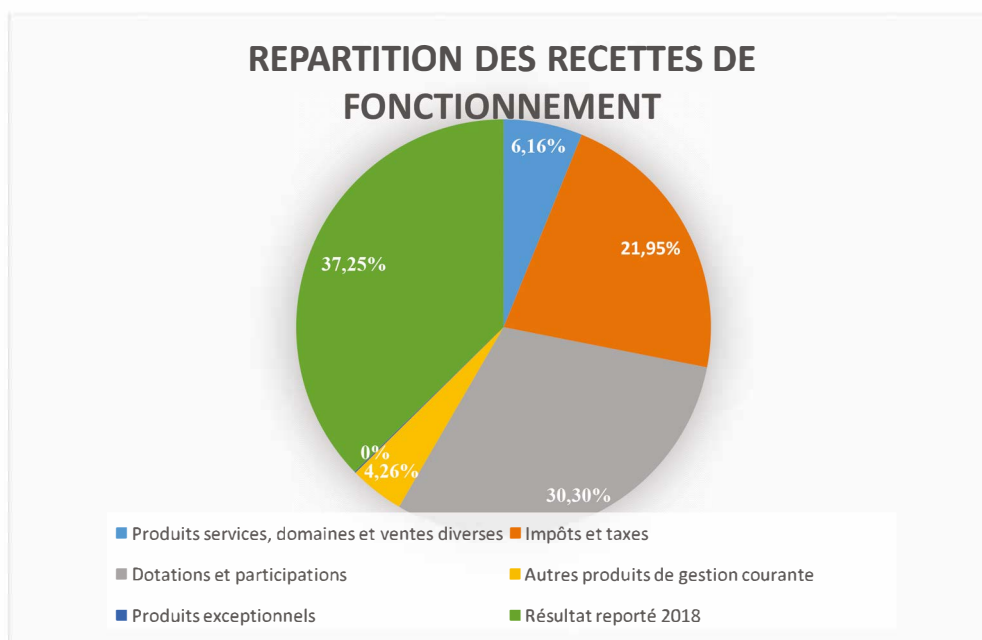
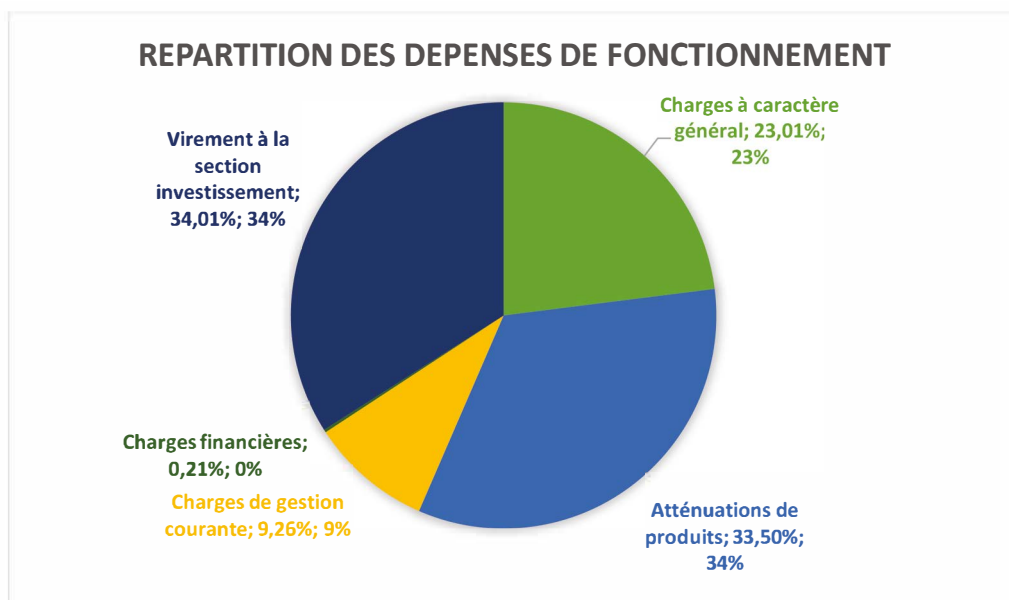


- Réhabilitation de la salle de convivialité et des vestiaires du stade.
- Zéro-phyto : aménagement des trottoirs selon différentes méthodes :
 - en-herbement naturel + tonte
 - végétalisation par hydromulching (technique permettant de végétaliser certains sols pauvres avec un gazon spécifique).
 - pose de revêtement bi-couche (entrées de garage ...).
- Nettoyage du village en collaboration avec les enfants de l'école le 26 avril à 14 heures . Nous comptons sur votre participation.

CCSF : Communauté de Communes des Savoir-Faire.

GIP : Groupement d'Intérêt Public.

Budget



Liste électorale



Après l'achèvement de la phase d'initialisation du Répertoire Électoral Unique (REU), le portail d'interrogation de la situation électorale (ISE) de chaque électeur est désormais accessible : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Chaque électeur peut interroger le REU, via la plateforme **service-public.fr**, afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter.



Travaux

- L'entrée du village côté Chalindrey a été réaménagée : trottoirs jusqu'à la dernière habitation, pose d'un lampadaire, déplacement des panneaux d'entrée et de sortie du village, plantation de bordures pour marquer l'entrée de l'agglomération.



- Zéro-phyto :

Plantation de vivaces le long des murs du nouveau cimetière.

La commission a fait le tour du village pour noter les modifications qui seront à apporter afin d'allier économies et entretien des trottoirs : goudronnage, en-herbage naturel, en-herbage artificiel, plantation de couvre-sol ...

Le 28 mars, l'association DEFIS est venue faire une démonstration d'en-herbage artificiel (hydromulching), rue de la Libération. Ces travaux seront poursuivis à l'automne afin de laisser un maximum de chance aux plantes de reprendre.



Hydromulching



Désherbage à la vapeur d'eau.

Désherbage à l'aide d'un réciprocatrice (2 lames tournant en sens inverse pour éviter les projections de cailloux).



Les dernières manifestations

11 novembre :



De nombreux habitants du village et des environs sont venus rendre hommage aux soldats tombés au front lors de la grande guerre. Les porte-drapeaux, les enfants des écoles et la lyre de Chalindrey ont animé cette cérémonie. Puis tout le monde s'est dirigé vers la salle des fêtes où se trouvait une exposition de documents et d'objets ayant trait à cette guerre.

Le verre de l'amitié a clôturé cet après-midi.

18 Janvier : vœux du Maire. Une centaine de personnes s'est retrouvée à la salle des fêtes.



20 janvier :



Nos aînés se sont retrouvés autour d'un goûter pour partager la galette, échanger les dernières nouvelles et jouer aux cartes. Chacun est reparti avec un mug à l'effigie du logo et du blason du Pailly.

Infos diverses



Les élèves du cycle 3 ont participé à un concours de lecture. Félicitations à Alexia Darbot de Rivières le Bois qui est allée en quart de finale. L'école a reçu un chèque de 1500 euros pour l'achat de livres de bibliothèque.

Inscriptions scolaires : Pour les inscriptions à l'école maternelle ou élémentaire, les parents devront se rendre en mairie et justifier de leur domicile. Ils doivent également être munis du livret de famille, du carnet de santé et du certificat de radiation pour les enfants venant d'autres écoles. Pour les inscriptions en maternelle, un certificat médical constatant un état de santé et de maturation physiologique et psychologique compatible avec la vie collective en milieu scolaire sera demandé par le chef d'établissement.

Bibliothèque municipale :

Nombreux ouvrages à disposition des grands et des petits. Ouverte toute l'année aux heures d'ouverture de la mairie. Inscription gratuite.



Recensement militaire : Tous les Français sont tenus entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant de se faire recenser en mairie en vue de leur participation à la journée de préparation militaire.

Pièces à fournir : le livret de famille et la carte nationale d'identité. A cette occasion une attestation de recensement est remise aux jeunes gens.

Papiers d'identité : la première demande comme le renouvellement de la carte d'identité ou du passeport doit se faire en mairie de Langres, Prauthoy ou Fayl-Billot. Il est nécessaire de prendre rendez-vous avant de s'y rendre.

Brûlage des végétaux interdit : vous pouvez faire du compost ou évacuer vos déchets uniquement à la déchetterie de Chalindrey.

Nuisances sonores : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, motoculteur, perceuse, scie ... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Cette information concerne aussi les utilisateurs de 2 roues !

La divagation des animaux est interdite : il existe des laisses et la marche à pied est bonne pour la santé !

Le mobilier urbain, les aménagements paysagers doivent être respectés : ils sont là pour la sécurité et l'embellissement du village.

Les routes, trottoirs et espaces publics doivent rester propres : les ordures doivent être mises dans les poubelles adéquates et les déjections canines ramassées ... un sac plastique suffit !

Les haies et entourages des propriétés privées doivent être entretenus : ceci afin d'améliorer la sécurité des piétons, poussettes, fauteuils roulants, la visibilité des automobilistes et des autres usagers de la route.

Le stationnement des voitures sur les trottoirs doit permettre le passage des piétons, poussettes et fauteuils roulants.

Avant l'été quelques conseils pour économiser l'eau :

A la maison :



- Je ne laisse pas couler l'eau pendant le lavage des mains ou des dents, ni pendant le rasage.
- J'équipe mes robinets de réducteurs de débit.
- Je préfère une douche à un bain (économie moyenne de 130l d'eau)
- J'équipe mes toilettes d'une chasse d'eau à double commande (3 à 8l d'eau au lieu de 10 à 12l).
- Je ne laisse pas l'eau couler pendant la vaisselle.
- Je lave mes légumes au-dessus d'une bassine afin de réutiliser l'eau pour arroser plantes ou fleurs.

Au jardin

- Je dispose du paillage autour de mes cultures afin de retenir l'humidité de la rosée et de l'arrosage.
- Je préfère l'arrosoir au tuyau pour limiter le phénomène de ruissellement et utiliser moins d'eau pour le même résultat.
- J'arrose le soir afin d'éviter l'évaporation trop rapide due au soleil.
- J'installe un système de récupération des eaux de pluie.
- Je lave ma voiture en station et non dans mon jardin (60 litres en station contre près de 200 pour un nettoyage au tuyau).

Infos pratiques

- Permanence du Maire : samedi de 10h à 12h.
- Permanence des Adjointes et de la Secrétaire : mercredi de 10h à 12 h.
- Téléphone : 03 25 88 19 83
- Adresse mail : mairielepailly@orange.fr
- Site internet : www.lepailly52.fr
- Bibliothèque : mercredi et samedi de 10h à 12h.

Pensez à consulter régulièrement les panneaux d'affichage situés dans la cour de la mairie.

Le monde associatif

- Amicale sportive : Président Régis PETIT 06 33 88 97 29
- Comité des fêtes : Président Marc THIEBAUD 06 82 04 76 64
- Association La Pailloise : Président Stéphane DUMONTIER 06 68 97 45 71
- Le Pailly Tonic : Présidente Dominique MARTIN 06 04 05 37 83 (gym douce et tonique)
- Association Renaissance du château du Pailly (ARCP): Présidence collégiale (animation et mise en valeur du château) 06 03 84 45 12
- Association des Parents d' Élèves : Présidente Aurélie TOFFIN 06 42 05 86 11
- Association des bouilleurs de crus : Président Jean-Pierre ROYER 06 35 26 36 48
- Association de chasse « la fauvette » : Président Fabrice PIOCHE 06 08 99 76 44

Agenda des manifestations

<u>Avril</u>	<u>Mai</u>	<u>Juin</u>
22 : pêche à la truite (La Pailloise) 26 : nettoyage du village (mairie et école) 28 : vide-greniers (association des parents d'élèves).	8 : à 11h cérémonie au monument aux morts. 19 : marché artisanal (ARCP* et comité des fêtes) 26 : élections européennes	8 & 9 : journées européennes des jardins (ARCP*) 23 : vide-greniers (comité des fêtes) 29 : kermesse des écoles (association des parents d'élèves)
<u>Juillet</u>	<u>Août</u>	<u>Septembre</u>
14 : repas, jeux, concours de quilles (comité des fêtes et mairie) 19,20,26&27 : spectacle théâtral (ARCP*)	15 : Pique-nique (ARCP* et mairie) 31 : concert de jazz (ARCP*)	21&22 : Journées européennes du patrimoine (ARCP*)

ARCP : Association Renaissance du Château du Pailly

Calendrier du Foot

20 avril : Le Pailly 2 contre COL Langres
22 avril : Le Pailly 1 contre Nogent Sporting
28 avril : Le Pailly 2 contre Neuilly-l'Évêque 3
05 mai : Le Pailly 1 contre Chaumont FC 3
12 mai : Le Pailly 2 contre Bussièrès Poinson 2
26 mai : Le Pailly 1 contre Chateaufvillain
02 juin : Le Pailly 2 contre Fayl-Billot Hortes 3
Les rencontres ont lieu à 15h au stade municipal



MENUISERIE - AGENCEMENT

ARTIBOIS

MENUISERIE - CUISINE - SALLE DE BAIN

ERIC ET WILFRIED

18, rue château du mont
52600 CHALINDREY

52600 CHALINDREY ☎ 06 08 22 42 14
☎ 06 21 79 55 06

SARL BAUDOIN CARREY

DOMIAL

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
ÉLECTROMÉNAGER**

Dépannage - Alarme - Antenne
Chauffage - Climatisation

ZI LES MOULIÈRES - 52 600 CHALINDREY

BOULANGERIE - PATISSERIE

SPECIALITES
Pain de ferme à l'ancienne
Pain décoré
Vacherins
Pièces montées
Brioches

JACQUOT Olivier et Nathalie
1 rue Victor Hugo
52600 CHALINDREY
Tél. :03 25 88 97 81

PHARMACIE DE LA ROTONDE

LA ROTONDE
CHALINDREY 03.25.88.53.26
Audrey et Damien BORTOLUZZI
Pharmaciens

- MATERIEL MEDICAL vente et location
- CHAUSSURES Scholl et Pulman
- SEMELLES orthopédiques
- PROTHESES mammaires
- CONSULTATIONS diététiques

Sarl CLAUDON Pierre et Fils

Maçonnerie • Charpente • Couverture

- Pavillons
- Rénovation
- Ravalement de façade

52600 VIOLOT

Tél: 03 25 88 17 72 - 03 25 88 45 73
Fax 03 25 88 82 66

Siret 338 940 964 00015

Elevage familial de Maine Coon - Cocker Anglais

PENSION CANINE ET FELINE

06.86.97.37.73
majandco@hotmail.fr

52190 Villegusien le lac
N° Siret 518 734 033 00013

Ludovic Bailly

Maison BAILLY de Père en Fils depuis 1944

**BOUCHER - CHARCUTIER
TRAITEUR - RÉCEPTIONS**

www.traiteurbailly.com

TAXI DAVID
ROSELYNE & DAVID

52600 LE PAILLY
CULMONT GARE
52200 STS-GEOSMES

☎ 06 80 70 19 07

Rayons - Dialyses - Rééducation
Entrées et sorties d'hôpitaux - Jour et nuit

STÉPHANE BRESSON

Peinture intérieure & extérieure
Revêtements sols & murs
Parquet flottant
Placo - cloisons sèches
Isolation intérieure & extérieure
Soufflage de combles
Ravalement de façade
Menuiserie bois - PVC - alu
Portails - clotûres

03 25 87 37 26

L'essentiel

Salon de Coiffure • Détente et Beauté

50, bis rue Diderot
52600 CHALINDREY
03 25 88 93 44

Garage HUGUENOT

RENAULT DACIA

- MÉCANIQUE • CARROSSERIE • PEINTURE
- RÉPARATION TOUTES MARQUES • VENTE Vo-Vn

10, rue de la République
CHALINDREY
03 25 88 52 32
garagehuguenot@orange.fr

**MENUISERIE
DU FOULTOT**

Z.I. Les Moulières
52 600 CHALINDREY

03.25.88.12.99
accueil52@menuiserie-foultot.com